



VOLUME 1, N°1

JUIN 2024

ISSN : 1987-1678



# REVUE INTERNATIONALE MAAYA

*Revue Semestrielle de l'Institut National de  
Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : [revuemaaya@revuemaaya.com](mailto:revuemaaya@revuemaaya.com)

Site Web : [www.revuemaaya.com](http://www.revuemaaya.com)

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome,

Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



*ISSN : 1987 -1678*

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des  
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 1, Numéro 1, Juin 2024

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**REDACTEUR EN CHEF** : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

**REDACTEUR EN CHEF ADJOINT** : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

### **SECRETAIRES DE REDACTION**

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

### **COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Psychologie Clinique et Pathologique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Sociologie de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Psychologie Clinique, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

- Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Sciences de l'Éducation, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Psychologie de l'Éducation, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Sciences de l'Éducation, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Mamadou DIA, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Pr Bréma Ely DICKO, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Sidy Lamine BAGAYOKO, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

#### **COMITE DE LECTURE**

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Education, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane BENGALY, Maître de Conférences, Géomatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Sciences Économiques, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Amadou SOW, Enseignant-Chercheur, Droit Privé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Seydou YALCOUYE, Enseignant-Chercheur, Sciences Politiques, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)



## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

---

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>ème</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

### STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous-titres doit être en majuscule (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 1.2 ; 1.2.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

### CITATIONS ET NOTES DE BAS DE PAGE

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne de 1 et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets. Les références de citations sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante : **Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.**

**Exemples :**

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (M. Diakité, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : **Nom auteur, Année, Pages.**

**Exemple 1 :** La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (I. Diallo, 2022, p.211).

**Exemple 2 :** Selon I. Diallo (2022, p.211) : « La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires. »

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

**- Pour un ouvrage**

**Exemple :** AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

**- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage**

**Exemple :** KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

**- Pour un article**

**Exemple :** OUATTARA Issa, DIAKITE Abdoulaye, DIALLO Issa, 2023, « Modes de gestion, effets environnementaux et sanitaires des boues de vidange en Commune I du District de Bamako », *KURUKAN FUGA - La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*, vol 2, n°6, pp. 156-167.

**- Pour une thèse ou un mémoire**

**Exemple :** N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

**- Pour les sources Internet**

**Exemple :** DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux>, consulté le 12/1<sup>er</sup>/2016.

## **REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE L'EDITION SCIENTIFIQUE**

La revue est particulièrement intransigeante sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. A cet effet, la revue dispose d'un logiciel anti-plagiat auquel tous les articles sont soumis. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, seront immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs anonymes.

## **DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS**

### **Format général du manuscrit**

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

### **Volume du texte**

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

### **Titre**

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 14 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

**Auteurs et Institutions d'affiliation**

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (\*) avec son adresse exacte, e-mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent.

**Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.**

**Titres et sous-titres**

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

**Résumé et mots clés**

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 300 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

**Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)**

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

**CORPS DU TEXTE**

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.5 sans espacement de paragraphe.

Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit :

**Introduction****Matériel et méthodes****Résultats et****Discussion**

## Références bibliographiques

Le corps du texte doit inclure :

### Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

### 1. Matériels et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

### 2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

### 3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

### Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

### Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

**Remerciements (s'il y a lieu) :** les remerciements seront placés à la fin de l'article.

## ÉDITORIAL

---

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>ème</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser.

Le présent numéro est composé de 17 articles. Certains auteurs ont traité : l'employabilité des jeunes diplômés en Sociologie au Mali, l'autonomisation économique des femmes à Odienné en Côte-d'Ivoire, la prise en charge de la malnutrition à Ouahigouya au Burkina Faso, le sport comme facteur de relance post-COVID. D'autres auteurs se sont penchés sur les questions d'éducation inclusive, d'intégration des élèves en situation de handicap au Mali et sur la contribution de l'ONG World Vision à l'éducation des enfants au Mali. La question environnementale est traitée à travers : l'exploitation artisanale de l'or et ses implications dans l'accès aux ressources renouvelables dans le cercle de Kéniéba au Mali, la dynamique spatio-temporelle des végétaux aquatiques envahissants dans le lit du fleuve Niger à Bamako, l'impact des activités agropastorales sur la dynamique des ressources forestières dans la commune de Benkadi-Founia (cercle de Kita) au Mali, la gestion des déchets à Bamako et dans la ville de Macina. Un autre groupe d'auteurs s'est intéressé à la gouvernance migratoire au Mali, à l'implication des conducteurs de motos-taxis dans les accidents routiers à Bamako, à la gouvernance décentralisée et à la question de l'intersubjectivité discursive.

La diversité des thématiques illustre le caractère pluridisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible ce numéro.

Agréable lecture !

---

**Le Directeur de publication**

**Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO**

*Chevalier de l'Ordre National*

**AVERTISSEMENT**

**Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.**

## SOMMAIRE

---

### ▪ SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

EMPLOYABILITE DES JEUNES DIPLOMÉS EN SOCIOLOGIE AU MALI, *Mohamed A. HAÏDARA*.....1

POTERIE TRADITIONNELLE ET AUTONOMISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES A ODIENNE (CÔTE-D'IVOIRE), *Drissa DIARRASSOUBA, Lacina COULIBALY*.....13

FACTEURS SOCIOCULTURELS ET IMPLICATION DES MÈRES DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION À OUAHIGOUYA (BURKINA FASO), *Koana Jacques LOMPO, Nabonswindé François Dieudonné SAWADOGO, Miyemba LOMPO*.....27

LE SPORT, FACTEUR DE RELANCE POST- COVID-19 EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MALI, *Mahamadou N. KEITA, Abdoulaye DOUMBIA, Abba MAHAMANE*.....43

### ▪ SCIENCES DE L'ÉDUCATION / PSYCHOLOGIE

EFFETS DU REGARD D'AUTRUI SUR L'INTEGRATION ET L'INCLUSION SCOLAIRES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR DANS LES LYCÉES PUBLICS DU MALI : CAS DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE BAMAKO RIVE-GAUCHE, *Gouanson dit Daouda DIARRA, Tiégué DEMBELE*.....57

ANALYSE DES DÉFIS ET ENJEUX LIÉS A L'ÉDUCATION INCLUSIVE AU MALI : CAS DE LA DÉFICIENCE VISUELLE DANS HUIT ÉCOLES FONDAMENTALES DU DISTRICT DE BAMAKO, *Oumou TRAORÉ*.....72

ESTIME DE SOI DANS UNE PERSPECTIVE D'INCLUSION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL À L'INSTITUT NATIONAL DES AVEUGLES DU MALI, *Abocar MAHAMANE, Guida Séyo WAÏGALO*.....89

CONTRIBUTION DE L'ONG WORLD VISION A L'ÉDUCATION DES ENFANTS DANS LA COMMUNE RURALE DE SAFO AU MALI, *Moïse DAGNOKO*.....103

### ▪ ENVIRONNEMENT

EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES DANS LE CERCLE DE KENIEBA AU MALI, *Baba Faradji N'DIAYE, Abdoukadi Oumarou TOURE, Issa OUATTARA*.....118

MODES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MENAGERS DE LA VILLE DE MACINA, REGION DE SEGOU (MALI), *Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY, Idrissa KELLY, Souleymane LELENTA*.....135



EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU DÉPÔT D'ORDURES DE DAOUDABOUGOU EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO, <i>Yakouréoun DIARRA, Issa DIALLO, Lamine SANDY</i> .....	150
ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET DYNAMIQUE DES RESSOURCES FORESTIÈRES DANS LA COMMUNE RURALE DE BENKADI-FOUNIA, CERCLE DE KITA, <i>Gabriel DIAKITÉ, Modibo Zoumana COULIBALY, Bakari SANOGO</i> .....	166
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES VÉGÉTAUX AQUATIQUES ENVAHISSANTS DANS LE LIT DU FLEUVE NIGER À BAMAKO (MALI), <i>Abou TANGARA, Baba Faradji N'DIAYE, Issa OUATTARA</i> .....	182
<b>▪ GEOGRAPHIE</b>	
LES ENJEUX DES INTERVENTIONS DES ORGANISATIONS DES MIGRANTS DANS LA GOUVERNANCE MIGRATOIRE AU MALI, <i>Boulaye KEITA, Soumana A. MAÏGA</i> .....	197
IMPLICATION DES CONDUCTEURS NALENW DE MOTOS-TAXIS DANS LES ACCIDENTS ROUTIERS À BAMAKO, <i>Niagna dite Salimatou DIAKITÉ, Issa FOFANA</i> .....	212
<b>▪ DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL</b>	
GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DIOUNGANI, <i>Youssefou OUATTARA</i> .....	226
<b>▪ LETTRES</b>	
LA QUESTION DE L'INTERSUBJECTIVITÉ DISCURSIVE : DE LA COMMUNICATION AUX STATUTS DES SUJETS, <i>Papa Lamine SARR, Adama SANOGO</i> .....	239

---

## **EMPLOYABILITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN SOCIOLOGIE AU MALI**

---

**Mohamed A. HAÏDARA**

Département d'Enseignement et de Recherche Philosophie, Psycho-Pédagogie, Sociologie (PPPS), Ecole Normale Supérieure, Bamako, Mali

E-mail : [alawiother@yahoo.fr](mailto:alawiother@yahoo.fr)

---

### **Résumé**

Cet article s'intéresse aux questions liées à l'insertion des sociologues sur le marché du travail. Les institutions d'enseignement supérieur du Mali sont confrontées à un déséquilibre fonctionnel entre les différentes spécialités qu'elles offrent dans leur formation. La grande majorité des offres de formation sont faites dans le domaine des sciences humaines et sociales au détriment des autres spécialités. Ce déséquilibre a des conséquences au niveau du marché de l'emploi où les diplômés en sciences humaines et sociales rencontrent de sérieux problèmes d'insertion. Les sociologues à l'instar des autres diplômés en sciences sociales sont confrontés au problème d'emploi à cause de la supériorité de l'offre par rapport à la demande sur le marché du travail. L'objectif de cette étude est d'identifier les problèmes liés à l'insertion professionnelle des diplômés en sociologie au Mali et proposer des pistes de solutions pour améliorer leur employabilité sur le marché du travail. La méthodologie adoptée pour mener l'étude est mixte. Les instruments utilisés pour la collecte des données sont le questionnaire et le guide d'entretien. Les résultats montrent que les diplômés en sociologie peuvent être employés dans beaucoup de secteurs. Le chômage des sociologues est en fait dû dans une large mesure à une sous-exploitation des possibilités d'insertion des diplômés de la spécialité. De larges perspectives s'ouvrent aux sociologues dans les secteurs publics, parapublics et privés.

**Mots clés :** Diplômés, Employabilité, Jeunes, Mali, Sociologie.

---

### **EMPLOYABILITY OF YOUNG SOCIOLOGY GRADUATES IN MALI**

#### **Abstract**

This article is a study about the difficulties of young graduated in sociology to acquire job on work market of the country. The higher education institutions in Mali are face challenges of functional disequilibrium. Most of the graduating students are specialised in the domain of human and social sciences. This factor has some consequences on job market. The objectives of the study are to identify the problems linked to young graduate sociologists unemployment in

Revue Scientifique Pluridisciplinaire de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)-Mali  
ISSN : 1987-1678, Vol.1, N°1, Juin 2024, Mohamed A. HAIDARA, pp.1-12.

Mali and to put forward several paths towards solutions to increase young graduates sociologists employability. The research used a mixed methodology. The research instruments are the questionnaire and the interview guide. The results of our research show that young graduates in sociology may be employed in public, para-public and private sectors. The unemployment of young graduated in sociology is often due to under-exploitation of different possibilities that job market can offer to sociologists.

**Keywords:** Graduated, Employability, Youngs, Mali, Sociology.

### **Introduction**

Discipline des sciences humaines et sociales, la sociologie est enseignée au Mali à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), à l'Université de Ségou, à l'École Normale Supérieure (ENSUP), etc. Chaque année, ces structures de formation mettent sur le marché de l'emploi des centaines de spécialistes en sociologie pour une offre limitée sur le marché du travail. Le chômage est fréquent parmi les jeunes diplômés en sociologie.

Le présent thème est consacré à l'étude du problème d'emploi des diplômés en sociologie. La notion d'emploi est prise ici dans le sens sociologique du terme, c'est-à-dire Selon M. Maruani et E. Reynaud (1994, p. 332) :

[...] l'autre face de la notion de travail au sens économique du terme, activité humaine créatrice d'utilités transférables à autrui. La notion d'emploi inscrit le travail dans un système de division sociale des tâches et, dans son acception usuelle, désigne le travail dont le résultat fait l'objet d'un échange rémunéré.

Lorsqu'une profession peine ou tarde à créer les utilités transférables à autrui dans la société, on parle de chômage. Ce problème peut s'inscrire dans un laps de temps qui peut être court, moyen ou long. On parle ainsi de chômage plus ou moins prolongé dans le temps. Les diplômés en sociologie, sont parmi les groupes les plus affectés par le problème d'emploi au Mali. En dépit des efforts consentis par le gouvernement pour la promotion de l'emploi à travers des structures comme l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), le problème demeure et s'amplifie d'année en année. Les effectifs pléthoriques des étudiants ont commencé à déborder les Universités de Bamako où le nombre d'étudiants est passé de 20.000 à plus de 80.000 entre 2000 et 2009. Cet effectif a largement dépassé les prévisions du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Scientifique selon lesquelles, le nombre d'étudiants devrait atteindre 130.000 en 2015 avec un rythme d'accroissement moyen de 10.000 apprenants par an (MESRS, 2010, p. 12).

Le cas des diplômés en sociologie se pose avec acuité à cause des problèmes qui sont générés par le surnombre, l'inadéquation des filières de formation avec les exigences du marché de l'emploi, la sous-exploitation des possibilités d'emploi des sociologues dans divers secteurs socio-économiques du pays.

Si les réformes du système Licence, Master, Doctorat (LMD) ont aggravé le problème d'employabilité des détenteurs de master, elles ont en même temps aiguisé celui des diplômés en licence et ceci aussi bien dans les universités que dans les grandes écoles. C'est pourquoi, une étude sur ces diplômés s'impose afin de chercher à comprendre les causes profondes de la problématique de leur employabilité. L'étude vise à identifier les problèmes liés à l'insertion professionnelle des diplômés en sociologie au Mali.

L'hypothèse qui sous-tend cette étude est que les problèmes liés à l'insertion des jeunes diplômés en sociologie proviennent non seulement du surnombre, mais aussi de l'inadéquation de leur formation avec les emplois à pourvoir et de la sous-exploitation des possibilités d'emploi des sociologues dans les secteurs public, parapublic et privé du pays.

L'article est composé d'une introduction, d'une méthodologie, des résultats, de la discussion des résultats et d'une conclusion.

## **1. Méthodologie**

### **1.1. Approche utilisée**

La méthodologie adoptée est mixte. Cela permet de mieux appréhender le problème du chômage dans ses aspects divers. Un questionnaire et un guide d'entretien ont été élaborés pour recueillir les avis des personnes et structures concernées par ce problème. Ils ont été administrés à un échantillon tiré de la population-mère qui est constituée essentiellement de jeunes diplômés de l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP), de la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education (FSHSE), de la Faculté des Sciences Sociales (FASSO) et de l'Université de Ségou. L'enquête s'est étendue sur deux semaines du 15 au 29 décembre 2023.

### **1.2. Le questionnaire et le guide d'entretien**

Le questionnaire a servi à collecter les données quantitatives. Il est composé essentiellement de questions fermées. Les questions ont trait à l'identification des enquêtés, aux établissements de leur diplomation et à la durée du chômage. Les données sont traitées sous forme de tableaux.

Quant au guide d'entretien, il est composé d'items qui portent sur les différents aspects du chômage des jeunes diplômés. Les items sont au nombre d'une dizaine et concernaient à la fois les informations personnelles des enquêtés, les causes et les conséquences du chômage ainsi que la perception de la société sur les jeunes diplômés sans emploi. Cela a permis de collecter des informations sur les opinions et les avis des enquêtés.

### 1.3. Caractéristiques de la population-mère

La population-mère est constituée de l'ensemble des jeunes diplômés en sociologie sortants de l'Ecole Normale Supérieure, de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako et de l'Université de Ségou n'ayant pas exercé d'emploi dans le domaine de leur compétence depuis la sortie de leur promotion. Elle est fluide et son volume s'agrandit chaque année avec de nouvelles cohortes de diplômés. Cette fluidité rend difficile un échantillonnage représentatif de toute la population-mère.

### 1.4. Echantillonnage

La technique utilisée est accidentelle. Elle nous a permis de recueillir les avis des interviewés qui ont voulu répondre aux questions. La taille de l'échantillon est de 95 dont 55 hommes et 40 femmes. Le nombre élevé des hommes s'explique par leur importance numérique par rapport aux femmes dans les institutions d'enseignement supérieur du Mali.

Les critères d'inclusion sont l'appartenance au groupe des jeunes sociologues sans emploi sortants de l'une des structures citées supra. Sont exclus de l'échantillon tous ceux qui ne figurent pas dans ce groupe.

## 2. Résultats

### 2.1. Analyse des données quantitatives

Le tableau 1 ci-dessous présente les caractéristiques de l'échantillon selon le sexe.

**Tableau 1 : caractéristiques de l'échantillon selon le sexe**

Sexe	Effectif	Pourcentage
Homme	55	57,89%
Femme	40	42,11%
<b>Total</b>	95	100%

**Source :** enquêtes personnelles, Bamako, 2023

Il ressort de l'analyse du tableau 1 que 57,89% des enquêtés sont de sexe masculin contre 42,11% de femmes. Cette composition s'explique par la disparité numérique entre les femmes et les

hommes dans les institutions d'enseignement supérieur du Mali où l'on rencontre nettement plus d'hommes que de femmes.

**Tableau 2 : établissement de diplomation des enquêtés**

<b>Etablissement</b>	<b>Ex FLASH</b>	<b>ULSHB</b>	<b>Université de Ségou</b>	<b>ENSup</b>	<b>Total</b>
Effectif	9	46	10	30	95
Pourcentage	9,47%	48,42%	10,53%	31,58%	100%

**Sources :** enquêtes personnelles, Bamako, 2023

Les chiffres de ce tableau montrent les établissements de formation des enquêtés. Près de la moitié des diplômés soit 48,42% ont été formés à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), 31,58% sont détenteurs du diplôme de l'Ecole Normale Supérieure (ENSup), 10, 53% sont sortants de l'Université de Ségou, enfin 9,47% sont des diplômés de l'ex Faculté des Lettres Langues et Sciences Humaines de Bamako (FLASH). Ces établissements sont les principaux centres de formation des sociologues dans le pays. Le pourcentage élevé des sortants de l'ULSHB s'explique par l'importance numérique des diplômés provenant de cette université ainsi que l'accessibilité facile du terrain.

**Tableau 3 : niveau d'études des enquêtés**

<b>Niveau de formation</b>	<b>Licence</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Master</b>	<b>Total</b>
Effectif	74	9	12	95
Pourcentage	77,89%	9,47%	12,63%	100%

**Source :** enquêtes personnelles, Bamako, 2023

Il apparait du tableau ci-haut que le niveau de formation le plus touché par le chômage est la licence avec 77,89% suivi des détenteurs de master avec 12, 63% et de la maîtrise avec 9,47% des répondants. Le taux élevé des diplômés de licence peut être interprété comme un des indicateurs de l'inadéquation du système LMD au marché de l'emploi. Ce dernier propose très peu d'offres aux diplômés ayant uniquement la licence. Quant au faible pourcentage des détenteurs de la maîtrise, il peut s'expliquer par le fait que la plupart des maîtrisards ont poursuivi des études de master pour être conforme aux offres du marché de l'emploi.

**Tableau 4 : durée moyenne du chômage des diplômés en sociologie**

<b>Durée du chômage</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
1 à 2 ans	38	40%
3 à 4 ans	32	33,69%
5 ans et plus	25	26,31%
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>100%</b>

**Source :** enquêtes personnelles, Bamako, 2023

Le tableau ci-dessus répond à la question sur la durée du chômage des jeunes diplômés en sociologie. 40% des répondants n'ont pas eu de travail pendant les deux premières années de leur diplomation. 33,69% ont chômé au moins trois ans après l'acquisition de leur diplôme contre 26,31% qui sont restés sans occupation pendant au moins cinq ans. En moyenne 60% des répondants ont connu une durée de chômage supérieure ou égale à trois ans. Ce chiffre est énorme et atteste du besoin de trouver une solution au chômage des diplômés en sociologie.

## **2.2. Analyse des données qualitatives**

L'analyse des discours recueillis montre les embûches qui se dressent sur le chemin des diplômés en sociologie dans leur quête d'emploi au Mali. Elles sont nombreuses, mais nous les avons groupées en embûches provenant de l'inflation des diplômés en sociologie due au surnombre, à l'inadéquation de la formation aux offres d'emploi et à celles découlant de l'introduction du programme LMD.

### **2.2.1. Embûches liées au surnombre**

Le nombre de diplômés en sciences sociales ne cesse de croître pendant que les offres d'emploi stagnent ou se rétrécissent. Le résultat est une concurrence féroce autour des emplois. Aussi bien au niveau de la fonction publique qu'à celui des organismes privés, le nombre de postes à pourvoir est largement inférieur au nombre de diplômés qui postulent pour ces offres. Par conséquent, trouver un emploi pour un diplômé de la FSHSE relève de la prouesse. Ce constat ressort de manière explicite dans la réponse de D. C. (Sociologue, sortante de la FSHSE) qui dit :

Je postule chaque fois aux offres d'emploi faites par des ONG de la place, mais je ne suis jamais parvenue à en décrocher un jusqu'à présent. Ceci est dû au fait que l'offre est très insignifiante par rapport à la demande de milliers de sortants de nos filières de formation qui viennent grossir le lot des demandeurs d'emploi chaque année.

Les déclarations de la jeune femme, en chômage depuis plus de trois ans, montrent que parmi les problèmes d'insertion des diplômés figure la supériorité de la demande par rapport à l'offre

d'emploi. Le marché de l'emploi est pour le moment incapable de satisfaire à la demande des diplômés en sociologie.

### **2.2.2. Inadéquation de la formation aux offres d'emploi**

L'une des causes du chômage des diplômés en sciences humaines provient de la différence entre les besoins exprimés sur le marché en termes d'emploi et la qualification reçue. B. K. (diplômé en sociologie depuis quatre ans) l'exprime en ces termes :

Ça fait quatre ans que j'ai ma licence en sociologie et je n'ai pas eu de boulot dans ma qualification. Les différentes offres qu'on rencontre sur le marché ne relèvent pas souvent de mon domaine de formation. Ces offres concernent pour la plupart du temps le secteur privé et les postes sont généralement des postes de directeur commercial, d'agent de publicité, de multimédia, de gestionnaire des ressources humaines, de logisticien etc. Les offres concernant la sociologie sont rares.

L'avis de B. K. met l'accent sur le problème du profil de formation et l'offre du marché qui ne sont pas toujours conformes. Cette inadéquation pousse certains diplômés à être employés dans des travaux qui sont en dessous de leur qualification. Le rapport 2021 de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF, 2021, p.67) s'est intéressé aux cas de ces : « [...] diplômés surqualifiés et qui exercent un emploi qui n'a pas de lien avec leur formation universitaire. La proportion élevée des diplômés se trouvant dans cette situation constitue une dépréciation des compétences. »

Cette dépréciation des compétences touche surtout les diplômés du premier cycle du LMD.

### **2.2.3. Problèmes d'insertion provenant du système LMD**

L'adoption du programme LMD a engendré un problème d'insertion de type nouveau pour les sciences sociales et humaines. Ce problème est lié au diplôme du premier cycle universitaire c'est-à-dire la licence qui n'a pas généralement de répondant sur le marché du travail actuel. Il faut obligatoirement faire le master pour augmenter sa chance d'être employé. Le master étant accessible par voie de concours ou payante, la plupart des détenteurs de licence ne parviennent pas à y accéder. Le discours de M. K. (détenteur de la licence en sociologie) illustre bien cette remarque : « *Ça fait deux ans que j'ai eu ma licence, mais je n'ai décroché aucune offre pour le moment. Pratiquement toutes les offres d'emploi demandent le master ou son équivalent. Avec la licence, il est très difficile de trouver un emploi durable* ».

En revanche, au niveau des grandes écoles comme l'ENSup, les sortants de la filière licence ne chôment pas car, ils sont tous fonctionnaires. Ils sont formés pour être des enseignants de l'école



fondamentale (PEF). Ils sont plutôt confrontés au problème de sous-emploi pour les spécialités comme la sociologie et la philosophie. Ces deux disciplines n'étant pas enseignées au niveau des écoles fondamentales, les détenteurs de ces diplômes sont sous-employés dans les écoles fondamentales et obligés d'enseigner uniquement les cours d'éducation civique et morale (ECM). Au moment du stage pratique à l'école Bahaben Santara, M. M. sortant de la filière licence sociologie a présenté une leçon en anglais. En tant qu'encadreur, nous lui avons demandé pourquoi il a choisi l'anglais comme matière de son stage, il dit ceci : *« J'ai été orienté avec d'autres élèves-professeurs dans une école où il y avait plus de stagiaires que de cours d'ECM. J'ai donc choisi de faire mes leçons en anglais car à l'IFM j'ai été formé comme professeur d'anglais »*.

Ce cas attire l'attention sur le problème d'insertion des détenteurs de licence professionnelle sortants de l'ENSup qui sont titulaires d'un diplôme à cheval entre le secondaire et l'école fondamentale. La filière a finalement été supprimée à cause de l'absence des cours de sociologie au niveau des écoles fondamentales.

### **3. Discussion**

L'ensemble des diplômés en sciences humaines et sociales connaissent des problèmes d'insertion sur le marché de l'emploi. Ces problèmes ont diverses causes qui sont entre autres le surnombre, l'inadéquation de la formation aux offres d'emploi et enfin ceux temporaires engendrés par l'introduction du système LMD. Pouvons-nous affirmer que les sciences humaines ont moins d'impact sur les processus de développement du pays que les sciences dites dures ? Loin de là. Les différentes disciplines de formation en sciences sociales n'ont pas une incidence moindre sur le développement du Mali que les sciences naturelles et exactes.

La sociologie à l'instar des autres sciences humaines permet de comprendre les processus sociaux de les gérer et de les planifier. Elle offre ainsi aux décideurs des informations indispensables à une gestion efficiente des affaires publiques. L'insertion des diplômés en sociologie ne poserait pas de problème si l'on tenait compte des différents secteurs dans lesquels on peut les employer comme les mairies, les écoles, les hôpitaux, les infrastructures sportives et industrielles, le tourisme, la migration, la médiation et la gestion des crises, la décentralisation, les ONG et le développement international, les affaires sociales etc. Ces services sont loin d'être saturés. Le problème se pose au niveau de la persuasion des décideurs et de la population concernant l'intérêt de la discipline dans la gestion des problèmes relevant de la compétence des sociologues. Ceci

demande un effort de la part non seulement des décideurs mais également des enseignants et des diplômés qui peuvent expliquer à la population l'intérêt que présente la sociologie pour les entreprises.

Le chômage des sociologues est un vrai problème, il mérite d'être traité d'urgence pour éviter des crises sociales profondes. Nos recherches contredisent sur ce point celles du sociologue français R. LOGIER (2016 p. 9) qui affirme paradoxalement qu'il convient d'« *en finir avec le travail pour en finir avec le chômage. Autrement dit, il n'y a pas de solution au chômage car le chômage n'est pas un problème* ».

La théorie du sans emploi pour lutter contre le chômage est une aberration. Elle propose de résoudre le problème en supprimant les causes qui le génèrent. C'est un peu comme le médecin qui prescrit la mort comme la solution à une maladie qui n'a pas encore de traitement efficace.

La solution qu'on peut envisager est l'adaptation de la formation aux exigences du marché en incluant de nouveaux modules basés plus sur la professionnalisation que sur la connaissance théorique. Cette adaptation doit être flexible et tenir compte de l'évolution du marché de l'emploi. Pour ce faire, les structures universitaires doivent travailler étroitement avec les services qui interviennent sur le marché de l'emploi tels que l'Office National de la Main d'œuvre (l'ONMOE), l'APEJ et le ministère chargé de l'emploi, etc. L'interaction entre les agences chargées de l'emploi et les universités permet à ces dernières d'élaborer des modules de formation spécialisés et adaptés aux exigences des employeurs.

La collaboration entre les structures universitaires et les acteurs qui interviennent sur le marché de l'emploi est indispensable pour l'évaluation des compétences acquises dans les universités. La coordination entre les agences chargées de l'emploi et les universités peut réduire de manière conséquente le chômage des jeunes diplômés en sociologie. Selon O. Mariko (2020 p. 90) :

La mise en place d'un certain nombre de dispositifs institutionnels permettrait d'impacter positivement sur les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés du supérieur. Cela à travers le développement du partenariat entre le monde universitaire et le monde du travail d'une part et d'autre part développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes en cours de formation universitaire.

Pour le cas spécifique des sociologues, un effort pour sortir du cadre purement universitaire de la discipline peut augmenter leur employabilité. Les recherches menées par R. A. Scott et A.R. Shore (1979, p. 35) révèlent : « *A l'origine des difficultés actuelles de la sociologie appliquée, figure le fait que les efforts pour la rendre crédible dans le cadre de*

*la formulation des politiques sont conçus et mis en œuvre dans l'esprit de la sociologie et non des politiques ».*

Ces remarques sont d'actualité pour les sociologues maliens. La sociologie au Mali est restée longtemps confinée dans l'univers académique (enseignement et recherche fondamentale) alors qu'elle peut apporter des solutions aux problèmes sociaux aussi bien dans les entreprises privées que dans celles publiques. Ce confinement a beaucoup défavorisé les sociologues dont le rôle n'est pas assez bien connu sur le marché du travail. Une réorientation vers les aspects pratiques de la sociologie est plus féconde en termes de génération d'emplois.

L'insertion des diplômés en sociologie peut être résolu aussi par la décentralisation, qui permet d'ouvrir des postes aux spécialistes dans toutes les collectivités territoriales du pays (19 régions, 78 cercles, 348 arrondissements). Les besoins en médiateurs sociaux, en spécialistes du développement rural ouvrent des opportunités d'emplois pour les sortants des universités et grandes écoles.

Pour ce qui concerne le cas spécifique de l'ENSUP chargée de former des enseignants, la solution à l'employabilité des détenteurs de licence professionnelle en sociologie peut être résolue à un triple niveau : celui de l'enseignement, de l'administration et de la médiation scolaire.

Le premier niveau qui est l'enseignement peut être résolu soit par l'introduction des cours de sociologie générale dans les classes de 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> années. En un mot, il convient d'élargir l'enseignement de la sociologie à toutes les classes du lycée comme c'est le cas dans beaucoup de pays.

Le second niveau, qui est administratif, concerne l'affectation des détenteurs de la licence professionnelle dans les structures administratives scolaires. Il est en partie déjà appliqué dans les Centres d'Animation Pédagogique (CAP), l'ouverture à d'autres structures administratives scolaires peut résoudre le problème.

Enfin, le troisième niveau est relatif à la création des postes de médiateurs scolaires dans les écoles fondamentales ainsi que dans les lycées. Ces médiateurs seront chargés de résoudre les mécontentements entre d'une part les élèves et d'autre part entre l'administration scolaire et les parents d'élèves. Ce qui permet de faciliter la résolution des crises entre les décideurs, les parents d'élèves et les associations et syndicats d'étudiants.

En somme, les possibilités d'utilisation de la compétence des spécialistes en sociologie sont nombreuses et doivent être exploitées pour résoudre le problème de chômage et de sous-emploi des diplômés dans ce domaine. La solution au chômage des diplômés en sociologie et dans les autres disciplines des sciences humaines et sociales est multidimensionnelle et demande à la fois une volonté politique et une collaboration entre les structures de formation, les agences d'offre d'emploi et le marché global de l'emploi du pays.

### **Conclusion**

Les difficultés liées à l'insertion des diplômés en sociologie ont une explication multifactorielle. Ils proviennent tantôt de l'inflation des diplômés due au surnombre, tantôt à l'inadaptation des profils aux exigences des employeurs. Le problème de l'employabilité est beaucoup plus crucial au niveau des sortants des universités qu'au niveau des grandes écoles. L'effectif est un facteur non négligeable dans la comparaison entre les universités et les grandes écoles.

Un autre fait, est que le premier cycle de l'enseignement supérieur offre des qualifications peu sollicitées pour le moment sur le marché de l'emploi. Cette embûche est un des catalyseurs du chômage des jeunes diplômés en sciences humaines. Même si les grandes écoles sont moins concernées que les universités, le cas de la licence professionnelle en sociologie a posé problème à l'ENSup. La filière manquait de répondants aussi bien au niveau de l'enseignement fondamental que secondaire. Elle a finalement été supprimée.

L'élargissement des offres d'emploi pour les sociologues passe nécessairement par l'institutionnalisation, qui est un processus d'interaction intensive des identités cognitives et professionnelles (R. Merton in CERNEA, p.54). L'institutionnalisation d'une activité intellectuelle, selon Edwards SHILS, est l'interaction relativement dense entre les personnes qui pratiquent cette activité (E. SHILS cité par CERNEA p.54). En clair, il est impératif que les sociologues interagissent pour promouvoir la création d'emplois dans leur spécialité.

### **Références bibliographiques**

CERNEA Michael, 1998, *La dimension humaine dans les projets de développement*, Karthala.

DURKHEIM Emile, 1963, *L'éducation morale*, Paris, PUF.

DURKHEIM Emile, 1938, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF.

LOGIER Raphael, 2016, *Sans emploi, Condition de l'homme postindustriel*, Paris, éd. Les liens qui libèrent.

MARIKO Ousmane, 2020, « La problématique de l'emploi au Mali : Une analyse descriptive en termes d'opportunité pour les diplômés du supérieur », *Revue malienne de Science et de Technologie*- ISSN1987-1031, Vol. 1, N° 23, Série : Sciences Humaines et Sociales, pp.80-92.

MARUANI Margaret, REYNAUD Emanuele, Avril – Juin 1994, « Sociologie de l'emploi » in *Revue française de sociologie*, volume XXXV-2.

MERTON Robert, 1979, *The Sociology of Science. An episodic Memoir*, Carbondade et Edwardsville, Southern Illinois University Press.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 2010, *Document de Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique*.

Observatoire National de l'Emploi et de la Formation, 2021, *Etude élargie sur l'insertion des diplômés des institutions publiques d'enseignement supérieur du Mali (cohorte 2015-2018)*.

SCOTT Robert A., SHORE Arnold R., 1979, *Why sociology does Not Apply: A Study of the Use of Sociology in Public Policy*, New York et Oxford, Publisher/Elsevier.

SHILS Edward, 1956, *The torment of secrecy: the background and consequences of American security policies*. Glencoe, III, Free Press.

SOUNKARA Balla, 2023, *APC et problématique de l'enseignement de la Sociologie au Lycée Ibrahima LY de Banankabougou*, Bamako, Mémoire de Master, DER : PPPS, Ecole Normale Supérieure, Bamako.